



Photos : Bjoernschulz

## LE MUSCARDIN

## Fiche d'identité :



Photo : Bjorn schulz

- **Nom français :** Muscardin
- **Nom latin :** *Muscardinus avellanarius*
- **Couleur :** Pelage brun-orangé sur le dos, ventre plus clair.
- **Taille :** 6-9 cm pour le corps et 6-8 cm pour la queue.
- **Poids :** Varie selon la période.  
Il passe d'environ 20g au printemps à 40g avant l'hibernation.
- **Durée de vie :** 5 ans
- **Classe :** Mammifères

## Qui suis-je ?



- Le Muscardin, de la taille d'une souris, possède une queue aussi longue que son corps. Il est reconnaissable à la couleur de son pelage ainsi qu'à ses deux petites oreilles et ses deux gros yeux noirs.
- C'est une espèce nocturne parfaitement adaptée à la vie arboricole, sa queue lui servant de balancier lorsqu'il se déplace.
- Il hiberne de fin octobre à mars dans un nid se situant au sol, dans la litière. Il peut s'observer de mai à octobre mais reste plutôt discret...
- Il se reproduit de mai à août et la femelle peut mettre bas jusqu'à deux portées (l'une en juin, l'autre courant juillet-août) de 3 à 7 jeunes.



Photo : Matteo de Stefano

## Ce que je mange :



Le Muscardin se nourrit principalement de végétaux tels que des feuilles, des bourgeons, des merises, des baies mais il raffole aussi des noisettes. De temps en temps, il lui arrive aussi de consommer des petits insectes comme des chenilles ou des pucerons.

Il est l'une des proies de la Chouette effraie.



Photo : Danielle Schwarz

## Où me trouve-t-on ?



Photo : Massimo L.

Il vit dans des milieux où la végétation est dense, bosquets, ronciers, lisière de boisement de feuillus ou encore haies et taillis. Il se sert de feuilles, d'herbes et de petites brindilles afin de construire son nid pour l'hibernation.

Cette espèce n'est présente que dans un large quart nord-est de la Bretagne. On la retrouve très légèrement dans le Finistère (du côté de Morlaix), sur la moitié des Côtes-d'Armor ainsi qu'un petit peu en Ille-et-Vilaine et Loire-Atlantique.

On peut détecter la présence du Muscardin grâce à certains indices qu'il sème derrière lui... Noisettes ou autres fruits à coques, il est possible de différencier ses restes de ceux d'autres petits rongeurs.

On peut voir sur la noisette rongée par le muscardin (photo ci-dessus) que le trou est plutôt rond et que les bords sont très réguliers. La face interne du trou est quasiment lisse, sans marque nette. Les traces de dents ne sont visibles que sur la face externe.

La photo ci-dessous présente une noisette rongée par un mulot ou un campagnol. Le trou et les bords internes sont plus irréguliers et laissent paraître des marques de dents plutôt perpendiculaires.

**Attention à toutefois garder à l'esprit qu'il existe des exceptions !**

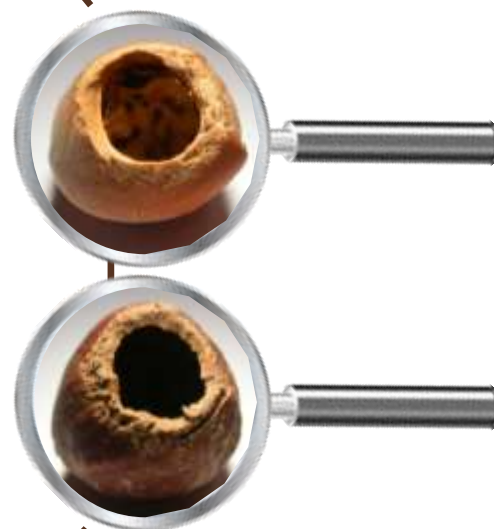


Photo : Groupe Mammalogique Breton

LE  
SAVIEZ VOUS  
?

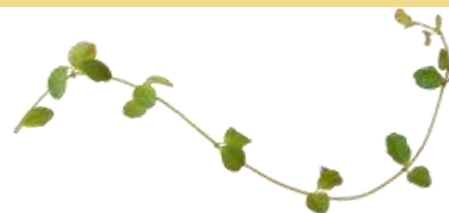


Photo : Sasso Pisano

### ***Le Muscardin, une espèce protégée !***

En France c'est une espèce protégée et inscrite à l'annexe IV de la Directive Habitats, document concernant la préservation des habitats naturels ainsi que la faune et la flore sauvage en Europe. L'annexe IV liste les espèces animales (dont le muscardin fait parti) et végétales nécessitant une protection stricte. En Bretagne, il est considéré comme quasiment menacé.

### ***L'enquête Muscardin !***

Le GMB (Groupe Mammalogique Breton) lance une enquête sur deux ans pour affiner notre connaissance de la répartition de cette espèce. Dans certaines zones, nous manquons de données pour proposer des mesures conservatoires dans le cadre de la politique de la Trame Verte et Bleue. L'enquête aura pour but de compléter les données déjà collectées depuis 2010.

Pour détecter la présence de ce petit mammifère, le GMB propose de rechercher toute l'année des indices de présence, notamment noisettes et merises rongées à l'aide de leur **Livret d'identification des indices**.

Ce document, téléchargeable sur leur site, présente la démarche de recherche ainsi que comment transmettre vos observations.

Pour plus d'information, vous pouvez vous rendre sur le site du GMB, ou les contacter par mail : [josselin.boireau@gmb.bzh](mailto:josselin.boireau@gmb.bzh) et par téléphone (Voir sur le site dans la rubrique « nous contacter »).



Photo : Emmanuel Holder

info**Environnement**

